

**Présents : S.LOPEZ / K.ATTAF / A.GERIN / F.IZOARD / F.TROSSET / T.BOURNAT / D.BUISSIÈRE**  
**Absents excusés : G.S-VALERY / M.GALVEZ**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Evolution OMS, OMA, et plus généralement l'animation de la vie locale.
- 2/ Comité Directeur OMS transitoire : rôle de chacun
- 3/ Les subventions de déplacement
- 4/ Le calendrier et l'OMS de décembre
- 5/ Les statuts de l'OMS
- 6/ Points divers

### **1. EVOLUTION OMS, OMA et plus généralement l'animation de la vie locale**

Stéphane Lopez souhaite informer le Comité de Direction (CoDir) que suite à la dernière AGE de l'OMS du 17.11.2015, en présence de plusieurs élus, une réflexion plus profonde sur le rôle et l'avenir de l'OMS, de l'OMA et de l'animation de la vie locale était menée. Cette réflexion est partagée entre le bureau des élus et les techniciens du service AVL.

Suite aux premiers échanges sur le sujet, une idée directrice semble se dégager : la fusion de l'OMS et de l'OMA, tout en gardant leurs identités distinctes et associatives, mais les regroupant sous un même chapeau ; avec en parallèle l'idée de recréer un Comité des Fêtes de Voreppe.

Stéphane Lopez, suite aux réactions relativement négatives face à cette idée, explique qu'il ne s'agit que des prémisses et qu'il ne manquerait pas de nous tenir informés et de remonter ce premier positionnement de la part du CoDir de l'OMS.

Le point est clôturé en confirmant un avis plutôt négatif sur le sujet de la part de l'OMS, expliquant que cette démarche pourrait freiner son activité et la noyer dans un regroupement de nombreuses associations trop diverses et variées.

### **2. COMITE DE DIRECTION TRANSITOIRE : rôle de chacun**

Ci-dessous les mots clés ou attributions des rôles de chacun des membres du CoDir transitoire de l'OMS :

- Président d'honneur => L.REMOND
- Président => S.LOPEZ
- Présidents délégués => T.BOURNAT / F.IZOARD / G.S-VALERY
- Trésorière => M.GALVEZ
- Trésorière-adjointe => A.GERIN
- Responsable Subventions Déplacements => D.BUISSIÈRE
- Responsable Subventions Récompenses => F.TROSSET
- Co-secrétaires => K.ATTAF / A.DUC-MAUGE
- Membre d'honneur => F.TROSSET
- Membre d'honneur => C.BALMAND

Le CoDir transitoire est donc composé de 4 élus et 5 membres d'Associations sportives.

Le rôle de chacun sera affiné et évoluera au fil des séances et groupes de travail en 2016.

De plus, il est rappelé que l'entrée de nouveaux membres au sein du CoDir était tout à fait envisageable. A ce titre S.Lopez informe les présents que deux nouvelles candidatures se sont manifestées et que de nouvelles seraient sur le point d'arriver. Le CoDir s'en félicite.

### 3. LES SUBVENTIONS DEPLACEMENTS

Deux demandes de subventions ont été transmises à l'OMS :

- Le VVB (Volley) à hauteur de 613,50 €
- Le Karaté à hauteur de 113,40 €

Les demandes sont validées suite à l'examen des critères et à la validation des calculs.

Ces demandes seront votées lors de la prochaine Commission AVLEPE.

Ce sujet à l'ordre du jour nous amène à débattre du solde restant sur l'enveloppe initiale allouée. En effet, une enveloppe de 1500,00 € au titre des « Subventions déplacements » avait été votée en début d'année.

La date officielle de fin de dépôt des dossiers étant le 31/10/2015 (pour la saison sportive écoulée 2014-2015), le montant / solde de 773,10 € est normalement « perdu » et non reconduit. Il s'agit d'une somme allouée lors du budget municipal et non une somme votée et versée pour gestion à l'OMS.

Le CoDir s'interroge sur la perte de cette enveloppe de 773,10 € et souhaiterait que cette somme (le solde lorsqu'il est positif en fin de saison) soit automatiquement votée et intégrée à la subvention faite par la municipalité à l'OMS en tant qu'association pour sa gestion (somme de 2500,00 € dont 1000,00 € servent aux subventions récompenses et 1500,00 € en grande partie à la gestion des Voreppiades).

Le sujet va être étudié de plus près par A.Gerin qui nous confirmera la faisabilité, et le cas échéant sera présenté pour vote et validation en bureau municipal. Le Sujet et la démarche est validé par le CoDir de l'OMS.

Il est décidé que cette somme additionnelle pourrait servir à récompenser des résultats exceptionnels ou des participations à des actions/achats spécifiques au sein d'une association (l'exemple d'un fauteuil spécifique pour le handi-basket est donné).

### 4. CALENDRIER & OMS DECEMBRE

La prochaine réunion de l'OMS est fixée au mercredi 16/12/2015 à 19h00. Les principaux sujets à l'ordre du jour sont la présentation du nouveau CoDir transitoire et la présentation du projet Voreppiades 2016.

Les prochains CoDir sont fixés au mercredi 13 janvier 2016 à 20h00 et au mardi 10 février => le principal sujet sera les statuts de l'OMS.

La date du 16 mars 2016 est proposée pour la prochaine AGE afin de présenter les nouveaux statuts et procéder à l'élection du nouveau Comité Directeur.

### 5. LES STATUTS DE L'OMS

Voici les actions engagées depuis la dernière AGE sur ce sujet :

- S.LOPEZ et K.ATTAF se rendent le 11/12/2015 à l'Assemblée Générale des OSM de l'Isère afin de recueillir un maximum d'informations sur les statuts des autres OMS voisines ; sur le fonctionnement et les activités des différentes OMS du secteur.
- L'OMS de tutelle a été contactée afin d'obtenir, s'il existe, un texte standard/formalisé sur les statuts d'une OMS. Celui-ci sera comparé aux statuts existants par les services de la municipalité et un travail de répertoire de ce qui est nécessaire de modifier, modifiable ou non modifiable sera rédigé.

A la suite de ses deux actions le CoDir transitoire pourra proposer les changements de statuts nécessaires au bon fonctionnement de l'OMS et à la politique générale qu'il souhaite appliqué.

Sont d'ores et déjà émis ou répétés les souhaits suivants :

- Définition d'un club/association affiliable à l'OMS (lié à une FF ...)
- Nombre de membres et votants au CoDir (répartition élus vs représentants d'associations)
- « Apolitisier » autant que possible l'OMS et de surcroît équilibrer si nécessaire les courants politiques en ce qui concerne les membres issus des élus municipaux

**6. DIVERS**

RAS

Fin de séance 21h30.